REPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de la LOIRE - ELECTIONS LEGISLATIVES du 5 MARS 1967 - 1re Circonscription

PAIX **Ve REPUBLIQUE** STABILITÉ



A. CHALANDON - Pharmacien - Ancien Conseiller municipal

Electrices, Electeurs,

Le 5 Mars prochain, vous allez être appelés à désigner pour cinq ans, une nouvelle Chambre des Députés.

*Votre choix sera dicté par la qualité, le programme et l'*EFFICIENCE DU CANDIDAT QUI POUR CELA DEVRA NECESSAIREMENT APPARTENIR A LA FUTURE MAJORITE *gouvernementale. Il est donc indispensable qu'il ait une étiquette et que son programme réponde à vos désirs.*

Je vous expose le mien dans ses grandes lignes car mon principal souci sera d'être au service de tous. Mes premiers contacts me permettent de vous exprimer toute ma confiance, car j'ai déjà rencontré de nombreuses adhésions spontanées et des encouragements inattendus.

Pour remplir honnêtement et utilement mon mandat, je tiens à vous souligner quelles seront mes continuelles préoccupations.

- *Renforcer et consolider l'indispensable Unité de tous les Français.*

- *Avoir toujours à la pensée que tous les déshérités de la vie ont droit à notre aide et à notre sollicitude. Professionnellement, j'ai eu suffisamment de contacts avec les différentes classes de la Société pour me pénétrer de la conviction que tout être humain doit être secouru financièrement d'abord, mais aussi moralement.*

- *Tout travailleur digne de ce nom doit obtenir le salaire suffisant qui lui permette de vivre dignement et de faciliter, par la fréquentation des Etablissements scolaires de son choix, la promotion sociale de ses enfants.*

- *Pour cela, veiller tout particulièrement à l'équipement scolaire, technique, technologique, sportif et Universitaire afin d'assurer l'épanouissement de notre Jeunesse, sans oublier les « Maisons de Jeunes » et les terrains de sports pour Adultes.*

- *Assurer à chacun un logement confortable dans une ville propre et agréable en suivant les initiatives de « Loire fleurie », ce qui est indispensable pour assurer la santé physique et morale de tous.*

  A noter que le Secrétariat au Logement fait à l'heure actuelle, sans que ce soit toujours immédiatement visible, de gros et louables efforts dans notre Cité pour répondre à ce souhait.

- *Veiller tout spécialement à « l'hygiène » et à la rénovation de l'habitat de certains quartiers ouvriers de notre Circonscription qui sont vraiment déshérités et délaissés.*

- *Assurer ainsi la dignité de la Mère au Foyer, et la promotion légitime de la femme.*

● *Avoir constamment le souci de toutes les catégories de citoyens, surtout des plus déshérités : les vieillards, les veuves, les handicapés, les Enfants inadaptés, et les Mutilés du Travail.*

● *Pratiquer la politique du plein et du meilleur emploi, aussi bien masculin que féminin, à l'intérieur de notre Région en œuvrant efficacement pour l'implantation de nouvelles usines, et la modernisation de celles existantes.*

● *Notre ambition est de créer une Grande et prospère Région stéphanoise, les Communes suburbaines y comprises, et sans négliger l'Agriculture qui y trouve sa place.*

● *Constituer une retraite décente pour les économiquement faibles, les personnes âgées, en réajustant celles des petits emplois peu rémunérés, et obtenir la retraite à 60 ans pour les travailleuses.*

● *Enfin, une chose qui me tient personnellement à cœur :*
Régler équitablement et définitivement le « Contentieux » Anciens Combattants qui pèse depuis toujours sur nos rapports officiels.

A ce sujet, je suis heureux et fier de souligner que j'ai eu des contacts avec le Gouvernement et de vous dire qu'il est permis d'espérer un prochain budget très satisfaisant et bien équilibré qui sera le prélude à une solution juste et définitive de cet épineux et irritant problème.



C'est dire que je n'oublie pas, bien au contraire, mes camarades et que s'ils veulent m'épauler de leur confiance, nous serons enfin honorés comme nous le méritons, sans être obligés de recourir à des Manifestations pénibles pour les plus Anciens. Je veux espérer qu'ils me comprendront et m'approuveront.

Je ne puis clore l'exposé de ce programme sans vous signaler que mon suppléant est une femme : Marie-Antoinette GROSS, mère de famille de trois enfants (4, 8 et 10 ans), employée aux P.T.T. qui est à l'heure actuelle en poste à Inter-Lyon. Ceci l'oblige à partir chaque matin à 7 heures pour rentrer le soir chez elle, et malgré cet horaire s'occuper de son ménage.

Elle connaît donc bien tous les problèmes féminins, parce qu'elle les vit, *ce qui doit permettre aux Electrices de nous accorder une pleine et entière confiance.*

C'est avec espoir que nous attendrons votre réponse du 5 Mars, car vous choisirez une MAJORITE COHERENTE.

Votre choix est **POUR** ou **CONTRE** la **Ve REPUBLIQUE**

***vous voterez* POUR : son seul représentant**

Antoine CHALANDON

Remplaçant éventuel

Marie-Antoinette GROSS

PAIX - STABILITÉ **Ve REPUBLIQUE** INDÉPENDANCE - PROGRÈS

Vu le Candidat

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE - ST-ETIENNE